



Plateforme Electorale des OSC du Bénin

"Citoyen, Veille et Contribue"



COMMUNALES ET LEGISLATIVES COUPLEES 2026

MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE

Salle de Situation Electorale

Hôtel du Lac, du 10 au 12 janvier 2026

En ligne sur www.monitoring.vote229.org

Déclaration relative à la clôture et au dépouillement du scrutin

Dans le cadre des scrutins du 11 janvier 2026, la Plateforme Électorale des Organisations de la société civile du Bénin coordonnée par WANEP-Bénin a mobilisé 1200 observateurs statistiquement déployés dans les 12 départements, 77 communes et 571 arrondissements et zones du Bénin.

Après le point de presse de 11h qui a rendu compte des observations du démarrage du scrutin, le communiqué de 15h relatif au déroulement du scrutin, la présente déclaration devrait rendre compte des observations de clôture et de dépouillement du scrutin.

- De la clôture du scrutin

A 18h45, heure de finalisation de la présente déclaration, les observateurs ont remonté des informations relatives aux conditions de clôture et de dépouillement de 458 postes de vote sur les 1200 observés, soit 38,16% de l'échantillon. Cette proportion de réponse est très faible pour générer des statistiques significatives. Cette situation est la conséquence des retards enregistrés sur le territoire national au démarrage du scrutin. C'est le cas, par exemple dans :

- le Littoral : PV4 EPP Ahogbohoulé, 13^e arrondissement/Cotonou, ouvert à 15 heures 26 minutes qui devra donc fermer le lundi 12 janvier 2026 à 01 heure 26 minutes du matin ; PV 2 CEG Houéyiho, 13^e arrondissement/Cotonou, ouvert à 14 heures 28 minutes qui devra fermer le lundi 12 janvier 2026 à 00 heure 28 minutes.

- le Borgou : PV 2, EPP Gounin, arrondissement Bori/Commune de N'Dali ouvert à 10 heures 39 minutes qui devra fermer à 20 heures 39 minutes.

En conséquence, la Plateforme Electorale continue la consolidation des données et reviendra plus amplement sur les observations de la clôture et du dépouillement lors de sa déclaration préliminaire prévue pour le 12 janvier 2026 à 16 heures.

- Des incidents observés

Des données rapportées par les observateurs, il a été enregistré des incidents relatifs :

- à des problèmes d'identification des électeurs ;
- à l'intimidation/consigne de vote aux électeurs (PV 1 EPP Houénoussou dans l'arrondissement de Kpomasse centre, Commune de Kpomasse ; PV1 EPP Assanlin dans l'arrondissement d'Assanlin, commune de Za-Kpota) ;
- à l'insuffisance/indisponibilité de matériel de vote : registre de vote par dérogation (PV2 Hangar Gare routière dans l'arrondissement d'Azowlisse, commune d'Adjohoun) ;
- à des troubles/incidents sécuritaires (PV1 Hangar Attikou dans l'arrondissement d'Ifangni, Commune d'Ifangni.

La plupart de ces incidents ont été traités par la Chambre de Réponse de la Salle de Situation Electorale grâce à la collaboration avec la CENA et les forces de défense et de sécurité.

- Des craintes

Il ressort des observations de retard remontées que :

- si les dispositions du code électoral sont respectées, les opérations de clôture, dépouillement et de compilation auront lieu, dans beaucoup de postes de vote et d'arrondissements, tard dans la nuit de ce dimanche 11 janvier 2026 voir au petit matin du lundi 12 janvier 2026 ;
- des difficultés d'éclairage des postes de vote se poseront ;
- le risque de non-respect de la durée légale de 10 heures de vote est probable ;

- le transport des urnes vers les coordinations d'arrondissement se fera dans des conditions de sécurité des personnes et du matériel peu optimales ;

- Recommandations

A la CENA

- Considérer les craintes ci-dessus énumérées pour une meilleure coordination des opérations de clôture et du dépouillement du scrutin.

Aux électeurs des postes de vote encore ouverts :

- maintenir le calme et accompagner les opérations de clôture et de dépouillement du scrutin.

Aux commandements des forces de défense et de sécurité :

- de maintenir en place, en collaboration avec la CENA, les forces de défense et de sécurité pour la sécurisation du personnel et des résultats électoraux.

Fait à Cotonou, le 11 janvier 2026, 19h

**Pour la Salle de Situation Électorale,
La Présidente de la
PEOSC**